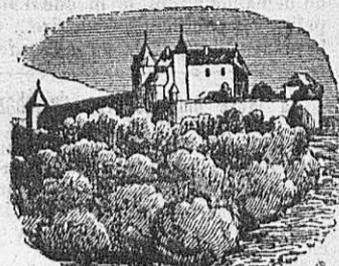




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9⁰⁰ 11⁵⁰ (d. j. f. 14⁰⁰) 15²⁵ 20⁰⁷. BULLE, dép. 6¹⁵ 9⁵⁶ (10¹²) 13⁰⁵ 17⁵⁰

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 6.—
»	6 mois	» 3.—
Etranger	1 an	» 10.—
»	6 mois	» 5.50

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Grand Conseil.

Séance de mardi, 4 mai.
Présidence : M. Bartsch.

Le Grand Conseil entend l'oraison funèbre du député Louis Charrière, la lecture des décrets du Conseil d'Etat, une pétition de M. Léon Brunisholz, à Fribourg, qui sollicite réparation ensuite des événements survenus en 1911 où il eut le courage de dénoncer les agissements malhonnêtes de certains organes de la Banque de l'Etat de Fribourg.

Deux nouveaux députés sont admis à siéger, ce sont MM. Siegfried Buchs et E. Zosso.

On adopte les comptes de l'Université : recettes, 546.583 fr., dépenses, 545.724 fr. Il y a un boni de 858 fr.; ceux du Collège, recettes 153.473 fr., déficit 9691 fr. On aborde ensuite les comptes de l'Etat, dont voici le détail général :

Recettes du service ordinaire.

Les revenus de la fortune de l'Etat se montent à 3.942.129 fr. 31. Les comptes de 1924 portaient à ce poste une somme de 3.907.306 francs 51 et le budget de 1925, 3.825.500 fr. La plus-value de 104.954 francs est due essentiellement à la Banque de l'Etat.

Les droits régaliens ont rapporté 96.596 francs 09, contre 112.259 fr. 51 en 1924 et 107 mille fr. prévus au budget de 1925. La diminution de 8846 fr. 90 est due en grande partie au fait que l'ouverture de la chasse a été retardée ensuite de l'apparition de la fièvre aphteuse.

Le produit brut des impôts directs et indirects a été de 6.520.240 fr. 16. Les comptes de 1924 portaient 6.410.401 fr. 68 et le budget de 1925 prévoyait 6.457.500 fr. Ce produit se décompose comme suit :

Impôt sur la fortune et le produit du travail : 2.927.951 fr. 10 (comptes de 1924 : 2.910.682 francs 55; budget de 1925 : 3.000.000 fr.) Le déchet de 72.048 fr. 90 est dû à la dépréciation sensible du capital imposable survenu en 1925.

Enregistrement et mutations : 880.021 fr. 50 (comptes de 1924 : 969.504 fr. 80; budget de 1925 : 1.000.000 fr.). Le déchet d'environ 120 mille fr. est principalement dû à la diminution des transactions, conséquences de la cherté de l'argent.

Part de l'Etat à l'impôt fédéral de guerre : fr. 183.000 (compte de 1924 et budget de 1925 : 150.000 fr.). L'augmentation provient d'un reliquat de la première période de l'impôt de guerre porté aux recettes en 1925.

Timbre : 425.893 fr. 45 (compte de 1924 : fr. 379.621,89; budget de 1925 : 400.000 fr.), la moins-value de 26.000 fr. environ provient entièrement de la part du canton au droit de timbre fédéral.

Vente de sel : 861.113 fr. 10 (compte de 1924 : 889.835 fr. 40; budget de 1925 : 850 mille francs).

Autos, motos, vélos : 256.450 fr. 05; budget de 1925 : 220.000 fr.

Patentes d'auberges : 284.955 fr. 95 (compte de 1924 : 268.884 fr. 95; budget de 1925 : 260 mille francs).

Les amendes et émoluments ont fait entrer dans la caisse de l'Etat 173.270 fr. 75 (compte de 1924 : 164.273 fr. 24; budget de 1925 : 173.600 fr.).

Recettes diverses : 193.427 fr. 55 (compte de 1924 : 208.131 fr. 81; budget de 1925 : 226 mille francs).

Rentrées de dépenses : 308.450 fr. 06 (compte de 1924 : 324.723 fr. 16; budget de 1925 : 275.640 francs).

Subsides fédéraux : 1.114.115 fr. 67 (compte de 1924 : 1.210.675 fr.; budget de 1925 : 1.107.640 fr.).

Dépenses.

Administration générale : 166.900 fr. 80 (compte de 1924 : 124.723 fr. 16; budget de 1925 : 169.545 francs).

Direction de l'Instruction publique et des Archives : 1.895.374 fr. 29 (compte de 1924 : 1.890.623 fr. 16; budget de 1925 : 1.896.696 fr.).

Direction de la Justice, des cultes, des communes et paroisses : 352.318 fr. 95 (compte de

1924 : 356.089 francs 30; budget de 1925 : 362.008 francs).

Direction de l'Intérieur, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce : 1.057.346 fr. 82 (compte de 1924 : 1.093.005 fr. 36; budget de 1925 : fr. 1.028.870).

Direction de police et de santé publique : fr. 797.594,70 (compte de 1924 : 797.345 fr. 25; budget de 1925 : 810.050 fr.).

Direction des finances : 5.301.460 francs 85 (compte de 1924 : 5.267.336 fr. 56; budget de 1925 : fr. 5.254.220).

Direction militaire des forêts, vignes et domaines : 914.940 fr. 48 (compte de 1924 : fr. 895.200,89; budget de 1925 : 925.400 fr.).

Direction des Travaux publics : 1.701.119 francs 19 (compte de 1924 : 1.702.879 fr. 10; budget de 1925 : 1.719.025 fr.).

Recettes du service extraordinaire.

Construction de ponts, de routes cantonales et ponts et de routes, subside la confédération pour restaurations de bâtiments : 180.620 fr. (compte de 1924 : 235.590 fr.; budget de 1925 : 199.000 fr.).

Dépenses du service extraordinaire.

Construction de ponts, de routes cantonales et communales, endiguement des cours d'eau, etc. : 500.629 fr. 02 (compte de 1924 : 568.864 francs 22; budget de 1925 : 578.154 fr.).

Le déficit de l'exercice de 1924 était de 497.249 fr. 39; celui qui était prévu au budget de 1925 était de 647.585 fr. Le déficit de l'exercice de 1925 est de 557.285 fr. 57.

Tous les comptes de l'Etat et des divers départements sont adoptés en séance de mercredi. Notons que M. Louis Blanc a demandé la réduction du nombre des inspecteurs scolaires et M. Perrier a promis d'étudier sérieusement la question.

M. Savoy, directeur de l'Intérieur, a parlé des subventions à l'agriculture, dont les chiffres devront être diminués. Il faut cependant continuer à stimuler sérieusement l'élevage du bétail.

M. Louis Blanc a également demandé que les communes fassent diligence pour verser à la caisse de l'Etat le produit des impôts.

Séances du mercredi 5 mai.

Le Grand Conseil a adopté les comptes de 1925 des Entreprises électriques fribourgeoises qui accusent des recettes pour 4.121.162 fr., soit 107.000 fr. de plus que l'année précédente.

On approuve la révision de la loi sur les impôts communaux dont nous avons parlé dans notre numéro de vendredi. L'entrée en matière est adoptée après que quelques députés ont pris la parole.

M. Henri Buchs voudrait que les impositions des communes pour les personnes morales ne soient pas plus élevées que les impôts appliqués aux personnes physiques.

M. Samuel Gutknecht pense que l'application de l'article 5 de la loi ne pourrait avoir lieu que lorsque la commune impose 1 franc par franc payé à l'Etat.

M. Perrier se déclare d'accord avec M. Buchs et étudiera la remarque de M. Gutknecht.

Dans la séance de relevée de l'après-midi, on adopte les comptes de l'assurance incendie. M. Louis Bourgnecht estime que l'intérêt de retard de 20 % appliqué au non paiement de la prime est trop élevé.

Les comptes de l'Hôpital cantonal sont aussi approuvés ainsi que ceux du pénitencier de Bellechasse et de la caisse de pension des professeurs.

En fin de séance, on adopte, en premiers débats, le projet de loi sur les impôts communaux. Voici les articles nouveaux adoptés par le Grand Conseil dans la loi fiscale cantonale :

Art. 5. — Pour fixer la fortune imposable, on déduit de l'actif :

a) Les dettes hypothécaires jusqu'à concurrence des trois cinquièmes de la taxe cadastrale au maximum ;

b) Les autres dettes, pour autant que leur somme globale excède la valeur totale des éléments non imposables, soit meubles meublants, bordereau industriel, outillage, cheptel vif et marchandises en magasin.

Il y a lieu à répartition proportionnelle du pas-

sif, lorsque le contribuable est soumis à plus d'une souveraineté fiscale.

Alinéa nouveau : Si le contribuable n'est pas domicilié, ni en résidence en Suisse, il n'est pas autorisé à défalquer ses dettes.

Art. 8. — L'impôt est calculé sur l'état de la fortune au 1^{er} janvier ou à la date à laquelle commence l'assujettissement. Toutefois, l'impôt sur les comptes courants créanciers et les dépôts d'épargne est calculé sur la base de l'intérêt servi.

Les banques et caisses d'épargne communiquent chaque année, à la Direction des finances, la liste des dépôts nominatifs.

L'impôt des comptes-courants créanciers et des dépôts d'épargne est perçu par les banques au moment où l'intérêt est payé ou porté en compte.

Art. 24. — On considère comme capital imposable, pour les sociétés anonymes, le capital social, les réserves et autres disponibilités. L'impôt sur le capital dû par les sociétés anonymes et les sociétés coopératives, à l'exception de celles prévues à l'article 23, est calculé au taux invariable de 1 % pour mille. Pour la partie du capital non versé, ce taux est réduit de moitié.

L'impôt sur le bénéfice est prélevé sur le bénéfice net. Il est compté en % du bénéfice, sur la base des cinq-dixièmes du taux que le bénéfice représente proportionnellement au capital versé, les réserves et autres disponibilités comprises. Toutefois, l'impôt ne peut être inférieur au 3 %, ni supérieur au 8 % du bénéfice net.

L'impôt communal sur le capital ne peut être supérieur à celui de l'Etat. L'impôt communal sur le bénéfice ne peut dépasser 1 fr. 50 par franc payé à l'Etat. Pour le bénéfice, l'impôt cantonal et l'impôt communal additionnés ne peuvent dépasser le 14 % du bénéfice net.

Art. 30. — Les communes et paroisses, les institutions religieuses, ecclésiastiques ou de bienfaisance, ainsi que les fonds d'écoles, de pauvres, d'orphelins, d'hospitiaux ou des caisses de retraite et de prévoyance paient l'impôt sur la fortune au taux invariable de 3,00 pour mille.

Art. 64. — Les rappels et arrérages d'impôts, ainsi que les pénalités correspondantes, peuvent être réclamés pendant dix ans. L'obligation de les payer passe aux héritiers.

Telles sont les principales innovations qui furent adoptées par nos députés.

Notons qu'au cours de la discussion, M. Marcellin Charrière a fait la proposition ferme que la défalcation des dettes soit portée des trois-cinquièmes aux trois-quarts. M. Chatton s'est opposé à cet amendement et le Grand Conseil, par 48 voix contre 36, a maintenu le projet du gouvernement.

A l'article 8 ci-haut cité, MM. H. Buchs et Daguët font remarquer que l'on pourrait se trouver en présence d'une double imposition. M. Oscar Genoud ajoute que la rédaction de cet article n'est pas parfaite. M. Chatton rassure les orateurs.

A l'article 32, il est parlé de l'imposition des caisses Raiffeisen. Si le bilan d'une de ces caisses ne dépasse pas 300.000 fr., elles sont libérées de l'impôt. M. Curty voudrait abaisser ce chiffre du bilan à 150.000 fr.

M. Louis Blanc, avec beaucoup de courage, affirme qu'il serait temps que les comptes de l'Etat de Fribourg soient équilibrés et, pour ce faire, ne faisons pas de faveurs pour telle ou telle classe de la population. Les caisses Raiffeisen doivent acquitter leurs cotes comme tout le monde.

M. Sturny, intéressé à ces caisses est naturellement d'un avis contraire, comme quoi l'intérêt particulier prime l'intérêt général.

Une discussion est ouverte à propos des sociétés Holding, qui ont leur siège social à un endroit et leurs usines ailleurs.

M. le docteur Clément agit la question morale, mais le point de vue financier est maintenu.

En fin de séance, on adopte le décret relatif au service automobile Fribourg, Guin, Tavet, St-Antoine, Heitenried, Schwarzenbourg. Le déficit prévu est de 6400 fr., dont 3000 à la charge de la poste et 3400 pour le canton et les communes.

Des députés demandent que la route Payerne-Berne soit placée en première classe sur le territoire fribourgeois. Le Conseil d'Etat étudiera la question, mais il présente de nombreuses objections. MM. Samuel Gutknecht, Etter, Chassot et Dubey se prononcent pour le déclassement.

Séance de vendredi.

Le Grand Conseil vote deux projets de décrets renouvelant l'indemnité de renchérissement aux membres du corps enseignant et aux gendarmes retraités.

Il vote un décret prorogeant jusqu'au 30 avril 1927 les effets du décret du 12 février 1924 concernant les avances de fonds de la Banque de l'Etat à la Trésorerie de l'Etat.

Il accorde la naturalisation fribourgeoise à Mlle Marie-Louise Klingert, infirmière, à Bulle, originaire du Pays de Bade, et à M. Jean-Baptiste Lichtensteiger-Maillard, ancien négociant à Fribourg, originaire de Thurgovie.

Il approuve le rapport de la Banque de l'Etat et les comptes de liquidation de la Banque commerciale pour 1925.

M. Bongni développe une motion concernant le nettoyage des arbres fruitiers.

On adopte les comptes de l'Ecole normale de Hauterive, recettes 176.417 fr. 60, dépenses fr. 174.323,35, et ceux de Marsens et d'Humilimont, 541.950 fr. aux recettes et 534.996 fr. aux dépenses.

M. Léon Daguët présente son rapport sur la construction d'un sanatorium près de Crésuz, au lieu dit : „Aux Planches“. Il y a déjà 400 mille fr. en caisse, produit du généreux don de la papeterie de Marly. La Confédération versera aussi sa part.

L'Etat donnera un subside de 100.000 fr. et la construction pourra commencer.

M. Clément est d'accord avec le projet. M. O. Genoud fait de sérieuses réserves.

M. Félix Glesson recommande chaudement le projet. Nous sommes redevables de cette œuvre au peuple. Il est certain que cette belle œuvre sera soutenue encore par de généreux donateurs. Le fonds est de 400 mille fr. On peut compter sur 300.000 fr. de la Confédération. Avec ces montants, la construction peut commencer. Crésuz est le lieu idéal pour le sanatorium. Après un discours de M. Weck, le projet est adopté.

En séance de vendredi après midi, le Grand Conseil adopte les comptes de l'Institut agricole de Hauterive, recettes 464.648 fr. et dépenses 464.328 fr.

M. Kramer dit qu'à l'Ecole pratique il y a peu de Fribourgeois. Il est possible que les méthodes d'enseignement doivent être revues. On adopte les comptes de la caisse d'assurance chevaline et du bétail bovin dont le déficit est de 378.000 fr.

Les lois sur les impôts cantonaux et communaux sont adoptés.

La pétition de M. Léon Brunisholz est renvoyée en novembre; celle de M. Ludi n'est pas prise en considération.

La session est close.

NOUVELLES SUISSES

Fisco et fonctionnaires de la S. d. N.

— Le Conseil fédéral publiera sous peu un arrêté réglant le régime fiscal des fonctionnaires de la S. d. N. Il prévoit trois catégories : Les chefs ayant leur rang de ministres bénéficieront de l'exemption fiscale accordée aux diplomates qui sont accrédités à Berne. Pour les fonctionnaires supérieurs, ils institueront un régime intermédiaire comportant certaines réductions. Enfin le personnel subalterne tombera sous le régime du droit commun.

La sécurité des passages à niveau.

— Le Département fédéral des chemins de fer a engagé des pourparlers au sujet de la sécurité des passages à niveau, notamment en ce qui concerne le trafic automobile, avec les autorités et les intéressés. Des essais de signalisation systématique des passages à niveau ont été entrepris, mais doivent être encore poursuivis et étendus. L'adoption de signaux uniformes destinés à marquer la proximité des passages à niveau approche de sa solution. Une nouvelle conférence sera convoquée à ce sujet, mais

on demande à tout le monde d'apporter sa petite contribution pécuniaire... et c'est là le point délicat, dit la Tribune de Genève.

La grève anglaise, vue de chez nous.

Pour bien comprendre les événements d'une importance capitale qui se déroulent Outre-Manche, il est nécessaire de connaître, au moins dans ses grandes lignes, les institutions politiques et le système économique en vigueur en Grande-Bretagne.

L'Anglais, enfermé dans ses îles, indépendant, entouré par des mers sur lesquelles voguent en maîtres ses innombrables vaisseaux de guerre, dominant sur des colonies qui alimentent régulièrement le "Trésor" et fournissent au marché anglais les produits les plus variés, a le sentiment de ne rien devoir à quiconque et de pouvoir se passer parfaitement du concours des autres peuples.

De là, la hauteur de son regard presque dédaigneux! De là l'égoïsme qui caractérise sa diplomatie dans le continent. Je n'aime ni l'Anglais, ni l'Américain, son rejeton. S'ils sont, l'un et l'autre, d'excellents calculateurs, s'ils déversent sur le monde, contre paiement comptant, le trop-plein de leurs richesses naturelles, ils ne sont en général jamais guidés par un mobile désintéressé. Leur entrée dans la grande guerre ne fut qu'un "lock out" décrété contre l'expansion coloniale et économique de l'Allemagne. La France qui a payé de son sang rencontre maintenant auprès de ses anciens alliés la barrière infranchissable de la "livre sterling" et du "dollar".

Dans les vastes empires que sont l'Angleterre et les Etats-Unis, chaque individu, chaque classe sociale recherche, avant tout, son bien-être matériel.

En Angleterre, le sol est presque entièrement entre les mains de grands propriétaires ruraux; l'industrie, celle des mines en particulier, a formé une organisation patronale unique. Les "Trade-Union" sont la réponse à cet état de choses et la force de cette organisation formidable est due à la nécessité de présenter un front unique en face de la puissante coalition des "patrons". C'est une des raisons pour lesquelles la grève générale anglaise a rencontré d'assez vives sympathies, au début du moins, au sein de la population des provinces.

La Grande-Bretagne, en proie à des dissensions intestines trop prolongées et menacée d'un immense "séisme" colonial pourrait bien, même ce qui est à souhaiter pour le bien de l'Europe, si la grève est écrasée, se souvenir qu'elle se montra dure et impitoyable dans maintes circonstances de son histoire.

Même un Machiavel trouve parfois son homme!
P. S.

FRIBOURG

Fièvre aphteuse. — Un nouveau cas de fièvre aphteuse a été constaté chez M. Louis Biolley, à Russens, dans une étable contenant six têtes de bétail bovin et deux porcs. Les animaux ont été abattus.

D'après les constatations faites, la maladie devait exister depuis huit à dix jours. Sa provenance est inconnue.

GRUYÈRE

Une belle fête.

Echarlens, le joli village aux riches fermes encadrées de superbes jardins et de grasses prairies, était en fête dimanche dernier. Un souffle d'allégresse se lisait sur tous les visages, jeunes et vieux, de cette population laborieuse, qui fêta l'inauguration des nouvelles bannières des deux sociétés philharmoniques locales, Musique et Chant.

Dès onze heures du matin déjà, une certaine animation règne autour des tables de la bonne auberge de la Croix-Verte. Chanteurs et musiciens, les premiers avec la cocarde, les derniers dans leur costume d'armailli tout neuf, sont fleuris par de gentes demoiselles d'honneur que leur robe blanche ornée de l'écharpe rouge rend charmantes.

Midi sonne au beffroi de la vieille église. C'est l'heure du banquet. Invités et participants sont introduits dans la nouvelle et spacieuse salle de l'établissement, toute pimpante pour recevoir les convives de la circonstance. Les deux emblèmes, objets de la cérémonie d'aujourd'hui, déployaient leurs couleurs chatoyantes et arrêtaient sur eux les regards admirateurs de tout le monde présent.

Les drapeaux d'une belle facture, méritent description. Celui de la Musique, dessiné par M. J. Berchier, à Fribourg, est l'œuvre des Sœurs de Joliment. Il présente, des deux côtés et sur fond jaune pâle rouge, vert et blanc (armoirie de la Seigneurie d'Everdes), au sommet la « capette » d'armailli, au milieu la Grue, l'écusson d'Echarlens (rouge et blanc avec étoile) et la lyre, en bas l'inscription « Musique des

Armailis, Echarlens, 1889-1926 ». Celui de la Société de chant, dessiné et tissé à St Gall porte, au recto, argles fleuris et, dans une magnifique couronne de fleurs de montagne surmontée d'une croix aux rayons dorés, les trois écussons de Gruyères, d'Everdes et d'Echarlens; en bas, 1923-1926, « Echo d'Everdes ». Au verso, sur fond bleu, ressortent des feuilles de chêne aux angles et encore dans une couronne mi-feuilles de chênes et mi-feuilles de laurier, la lyre et le cahier; en haut et en bas les inscriptions « Dieu et Patrie! A vous nos chants ».

Une centaine de couverts très bien alignés attendent les convives chez qui la fraîcheur de la température a aiguisé l'appétit. Aimablement placés par les soins du Comité d'organisation, ils font un excellent accueil et le plus grand honneur au succulent banquet servi avec un soin tout spécial par un personnel féminin bien stylé.

On distingue à la table d'honneur les bonnes physionomies souriantes des parrains et marraines, heureux de l'honneur qui leur échoit. La présence à cette même table de MM. Dumas et Perriard, révérends curés des paroisses d'Echarlens et de Vaulruz, rehausse l'importance de l'assemblée. Sont encore présents : M. Fernand Ruffieux, secrétaire de préfecture, MM. les délégués du Conseil communal d'Echarlens, M. Charles Gapany, président de la Société des Armailis de la Gruyère, MM. les membres du Comité d'organisation et des délégués de la presse.

M. Schmidt, un major de table spirituel à la verve endiablée, ouvre la partie oratoire en donnant la parole à M. Paul Gapany, le sympathique président de la Société de Chant. C'est avec un vif intérêt que nous écoutons les paroles du jeune orateur. En voici la substance :

« Permettez que je vienne, malgré mon inexpérience et mon jeune âge, vous adresser quelques paroles inspirées par ma profonde sympathie pour nos sociétés de chant et de musique. C'est avec une profonde émotion que je le fais, devant une si belle assemblée.

Je remercie également M. Casimir Gremaud et Mme Cécile Gremaud, parrain et marraine du drapeau, du geste généreux qu'ils ont accompli en acceptant l'honneur qui leur est fait aujourd'hui. Je remercie également M. l'instituteur pour son zèle et son dévouement, M. l'aubergiste pour son excellent dîner ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette fête qui laissera au sein de notre population le plus mémorable souvenir. Je forme des vœux pour que la bonne harmonie règne toujours au sein de notre chère société et pour qu'elle se souvienne toujours que « qui n'avance pas recule ». Notre drapeau porte la devise « Pour Dieu et pour la Patrie ». Que cette devise soit toujours présente aux yeux des membres de la Société et qu'elle leur soit un encouragement et un idéal : Que Dieu daigne les bénir. »

A ce discours fort applaudi succède celui de M. le syndic Paul Gremaud, président de la Société de Musique, discours empreint d'un bel hommage de reconnaissance et de bon patriotisme. Nous nous faisons un plaisir de le reproduire in-extenso.

L'imposante cérémonie d'aujourd'hui laissera aux membres de notre société de musique le souvenir de son plus beau jour.

Fondée en 1889 et forte à ce jour de 20 membres, notre société a pu enfin réaliser le rêve longtemps caressé de s'octroyer un drapeau. Le drapeau, emblème de la patrie, est aussi celui de la fraternité.

Notre bannière porte comme insigne en chef la cape d'armailli, emblème de ces braves travailleurs de la terre qui ont porté bien au-delà de nos frontières le renom de notre belle Gruyère. Le fond du drapeau est l'armoire des seigneurs d'Everdes qui toujours ont marché dans le chemin de l'honneur, aux côtés des comtes de Gruyères. Nous y voyons aussi la grue et l'écusson d'Echarlens qui, en même temps que notre devoir, nous rappellent ce que nous avons de plus précieux au monde : notre petite patrie.

Cette étoile enfin qui brille sur notre bannière est faite comme un phare pour nous guider sur le chemin de l'honneur, soit dans nos fêtes, soit dans les pacifiques combats de nos concours.

Notre drapeau ne porte pas de devise, mais cette devise sera dans nos cœurs, comme elle est inscrite sur le fronton de nos archives : « Pour Dieu et la Patrie ». Mais, chers amis, il faut que sous les plis d'un drapeau s'abritent des soldats et, pour en recruter, faites que votre bonne tenue soit un entraînement pour vos camarades. Dans vos familles, dès qu'un enfant a terminé ses études scolaires, encouragez-le à nous suivre et entrez dans le Corps de musique des Armailis pour y apporter cette forte sève de la jeunesse qui entretiendra la vie de notre chère société et lui donnera toujours un sang nouveau. Je ne saurais terminer ces quelques paroles sans remercier chaleureusement tous nos honorables amis et collaborateurs qui ont bien voulu s'unir à nous dans la joie de cette petite fête. Mes remerciements vont spécialement à Madame Aline Doschonaux et Monsieur Léopold Pugin, qui ont bien voulu nous faire l'honneur d'être parrain et marraine de notre drapeau. La seule marque de

reconnaissance que nous puissions leur témoigner est de leur promettre que nous conduirons toujours leur filleul sur le chemin de l'honneur et que, par notre travail et notre empressement à embellir les fêtes locales, nous tâcherons de travailler à porter haut le nom de notre chère commune. Mes remerciements vont aussi à notre dévoué directeur, M. Marcel Buchs, et je l'assure que nous ferons tous nos efforts pour qu'il puisse être fier de ses élèves. Vive la Musique des Armailis!

C'est le tour de M. le député Casimir Gremaud, parrain du drapeau de la vaillante Société de Chant.

Après avoir remercié des paroles élogieuses prononcées à son adresse, M. Gremaud dit le plaisir qu'il a ressenti de la constitution de la Société de Chant dans la paroisse. Aussi est-ce avec fierté qu'il a accepté les fonctions de parrain de l'emblème des vaillants chanteurs d'Echarlens, emblème qui recevra sa consécration aujourd'hui même. L'orateur souhaite que le drapeau soit dans la société de chant un trait d'union et un stimulant qui la conduira toujours dans la voie de la bonne entente et du progrès. M. Gremaud parle de la nouvelle église et de l'orgue magnifiquement de la générosité de Mlle Marie Gapany permettra de la doter. Ne sont-ce pas là, dit l'orateur, un magnifique stimulant et une faveur pour les chanteurs de la paroisse? Que, sous l'excellente direction de leur dévoué maître, ils veuillent bien s'appliquer à rehausser l'éclat des cérémonies religieuses. Les remerciements de M. Gremaud s'adressent aussi à M. le rév. Curé Perriard, qui a bien voulu leur faire l'honneur de sa présence à la bénédiction des bannières. Un chaleureux merci va également à M. Dumas le rév. et dévoué curé de la paroisse d'Echarlens. M. Gremaud adresse ses félicitations bien sincères à la musique des Armailis toujours prête à régaler la population de ses belles productions. Il lève son verre à la prospérité des sociétés de musique et de chant, en leur souhaitant courage et persévérance pour le plus grand honneur de leur drapeau et de leur localité. (Applaudissements).

M. le curé Dumas, le dévoué pasteur de la paroisse, félicite les sociétés de musique et de chant de leur beau geste de foi. En termes élevés, il développe la thèse Dieu et Patrie, à vous nos chants, inscrite sur le drapeau de la Société de chant. Il est heureux du choix de cette inscription. M. le curé écoute son cœur d'apôtre; il prêche l'union et la bonne entente des sociétés locales avec le représentant de l'église.

M. Fernand Ruffieux, secrétaire de préfecture, apporte le salut et les félicitations de l'autorité du district.

En une belle envolée oratoire, M. Charles Gapany, le dévoué président de la Société des Armailis, apporte également le salut et les félicitations de la Société dont il est le fier représentant. Ses paroles vont au cœur de chacun. Aussi est-il chaleureusement acclamé.

Ajoutons que le banquet fut agrémenté des excellentes productions des sociétés de chant et de musique qui ont montré une belle preuve de leur vitalité.

Vers deux heures, le cortège se forme; précédé de trois beaux dragons, à cheval, ouvrant la marche, il est composé de nombreux groupes qui font l'admiration des spectateurs formant une double haie le long du parcours. C'est ainsi que l'on contemple les jolies fillettes en blanc et les fiers petits armailis avec leur canne et leur pipe (non allumée), les demoiselles d'honneur au costume blanc, les jeunes filles de la société de chant d'église, les crânes halbardiers qui ont si bien monté la garde au cours de la cérémonie, et, fermant la marche, trois beaux soldats de landsturm. Inutile d'ajouter qu'encadrés de tous ces groupes, chanteurs et musiciens marchaient d'une allure martiale.

La nouvelle église s'était faite accueillante pour recevoir les jeunes bannières sollicitant la bénédiction de la Providence. La fanfare joua un beau morceau d'entrée. Les jeunes emblèmes escortés avaient pris place au grand autel. La cérémonie religieuse fut pleine de noblesse et d'ampleur. Elle fut rehaussée par des chants appropriés.

M. l'abbé Perriard, rév. curé de Vaulruz, se distingua dans l'allocation de circonstance. Prononçant la date de 1748, il remémora le souvenir du premier drapeau, escorté de quatre beaux grenadiers, qu'Echarlens fêta alors. Il en donne une fidèle description, faisant ressortir la signification de tous les emblèmes, gravés sur son fond. Le bon pasteur est heureux de saluer les deux jeunes bannières et la nouvelle église qui les accueille avec une grande joie. En termes élevés, il définit la belle devise : Dieu et Patrie, à vous nos chants, inscrite sur le drapeau des chanteurs. Aux chanteurs

et aux musiciens, il recommande de cultiver le bel art qu'ils pratiquent pour la cause du bon et du bien. Ce discours, dont le manque de place nous permet de publier un résumé incomplet seulement, a touché toute l'assistance que le nouvel édifice avait peine à abriter.

Après cette cérémonie qui a laissé une profonde impression, le cortège se reforma, et bannières claquant galement au vent, reprit aux sons entraînants de la fanfare, la direction de la grande salle de l'auberge où la fête se termina dans une gaieté du meilleur aloi.

La journée de dimanche figurera dans les annales de la belle cause du chant et de la musique de la commune d'Echarlens.

Nos sincères remerciements vont au comité d'organisation et à la population d'Echarlens qui ont bien fait les choses.

Fête cantonale de lutte à Broc.

La gracieuse cité industrielle assise tout au pied des pics rocheux qui portent son nom abritait, dimanche, la phalange des vaillants lutteurs fribourgeois.

Le temps était morne et gris, les nuages bas et la pluie, froide et drue, cinglait les visages. Mais, quand on est lutteur, on regarde en face l'adversaire et l'on ne tremble point... pas même de froid.

11 h. 30. Nous nous rendons à l'Hôtel de Ville où le programme déroule son tractandum : Réception à la presse. Et ce fut à la fois simple, cordial, et bien!

Au banquet délicieusement servi à l'Hôtel de Ville, l'entrain et la gaieté semblaient narguer la grisaille des fenêtres fouettées par les gouttelettes chassées par le vent. Une atmosphère de paix et d'énergie semblait émaner de cet ensemble de forces calmes et joyeuses.

M. E. Strub, vice-président du Comité d'organisation, fonctionne comme président en l'absence de M. N. Cailler, directeur, retenu au lit par la maladie. Il excuse et déplore également l'absence de M. A. Cailler, conseiller national, qu'une indisposition passagère empêche de prendre part à la manifestation de ce jour. M. Strub a l'impression qu'en pays de Fribourg le sport national qu'est la lutte, et spécialement la lutte suisse, ne rencontre pas toujours l'appui qu'il mérite. On ne comprend pas son but ou on le comprend mal. La lutte vise à la santé du corps, à l'habitude de l'effort et au développement moral. L'apport qu'il apporte à la formation morale de l'individu n'est donc pas à dédaigner. Le distingué président du comité d'organisation lit ensuite un télégramme de félicitation adressé aux lutteurs par M. Noël Cailler et remercie l'autorité communale pour les vins d'honneur qu'elle a offerts et que nous dégustons en ce moment.

M. Gaudard, préfet, forme des vœux pour la prospérité de la société des lutteurs fribourgeois. Le vieil adage « une âme saine dans un corps sain » conserve sa valeur, dit-il, et le sport cher aux anciens Suisses est une force qui sera toujours au service de la patrie. Il faut le cultiver. M. Favre, président de la section fédérale de gymnastique de Broc, remercie tous ceux qui ont participé à l'organisation de la journée et offre à M. Strub, en témoignage de reconnaissance pour le dévouement avec lequel il sert la cause de la Gymnastique, une superbe coupe. M. Jungo, président de l'Association cantonale des lutteurs, apporte le salut du Comité cantonal et félicite les « jeunes » qui se sont inscrits en grand nombre dans l'Association. Allez nombreux, dit-il, à la fête des lutteurs romands qui aura lieu le 30 mai à Morat et portez-y haut et ferme le drapeau fribourgeois.

M. l'abbé Seydoux, révérend prier de Broc, parle au nom du Comité d'honneur au sein duquel il se déclare heureux d'avoir été appelé; il a eu ainsi l'occasion de témoigner aux sociétés locales toute sa sympathie. Il n'a pas craint de se « gêner » pour rendre service aux organisateurs de la fête. Une fête religieuse prévue pour le même jour a été renvoyée, l'heure de la messe avancée, celle des vêpres retardée. Le prêtre n'est point un ennemi du sport bien entendu. Le chrétien est aussi un lutteur. Ces paroles furent soulignées d'un vibrant « qu'il vive ».

M. Strub remercie les orateurs pour leurs bons encouragements les gymnastes pour leur délicate attention et M. N. Cailler qui offre le café aux participants et aux invités. Sur sa proposition, un télégramme est adressé à ce dernier, lui souhaitant prompt et complet rétablissement. M. le député Mossu présente aux lutteurs les souhaits de bienvenue de l'autorité communale et les engage à persévérer dans la voie du progrès. Il forme des vœux pour la prospérité de l'Association cantonale des lutteurs.

Mais, l'heure du travail a sonné. Un charmant cortège entraîné par les sons puissants des cuivres et égayé par la présence de demoiselles portant les couleurs fribourgeoises, parcourt au pas cadencé l'artère principale du grand village et nous conduit à l'emplacement des luttes.

74 lutteurs sont inscrits, le jury est à son poste. Les passes se succèdent, intéressantes. Parfois l'émotion se lit sur certains visages. C'est que, dans les rangs des curieux, nos braves lutteurs comptent des parents, des amis! La musique mêle ses accords harmonieux aux

caresses du vent de soleil attiédi rapides.

La journée des lutteurs une étape vers le progrès beau travail.

- 1) a Schürel
- b Ding C
- 2) Milani
- 3) Bulliar
- 4) a Ryser
- b Lauper
- c Hess Lo
- d Jneicher
- 5) a Scheide
- b Nicolet

- 6) Ody Ju
- 7) Henzma
- 8) a Voléry
- b Seiboz
- c Seiboz
- 9) a Nicolet
- b Caille
- c Lederm
- 10) a Fasnac
- b Colliar
- 11) a von Gu
- b Monnar
- 12) a Nicolet
- b Blotzig
- 13) Python
- 14) a Ruffieu
- b Blanc V
- c Castell
- d Kastel
- e Schroet
- 15) a Pancha
- b Seiboz
- c Genoud
- d Loffel
- 16) Python
- 17) a George
- b Oberson
- c Nicolet
- 18) a Aebisch
- b Desclou

Les lutteurs obtiennent des

- Buchs A
- a Schneider
- b Rey Can
- c Wicht A
- d Barras C
- e Ecœur H
- a Hottinger
- b Chillier
- c Gurzeler
- a Siffert J
- b Vogel Ot
- c Chillier
- d Rey Fer
- a Barras C
- a Walz Fr
- b Binggeli
- c Desceuv
- a Jeorg Lo
- b Mayor H
- a Gaillard
- b Sudañ I
- a Lehmann

Les lettres signifient Gy donc facile à de la part qu Parties adver Vit de la lut

Les off

Dimanche de générale annuel officiers. Peu temps, elle com Fort bien organ président de la gée par M. le m honoré de la p Von der Weid, vivement Tout récoment; l' midi, un banqu de M. Gaillard r salle à manger patriotiques par capitaine Peyra tonant-colonel

De 14 h 1/2 à mandant de la ami de Bullo, i ciers en retra qu'exécuterent divisions, man tingué confère parti bleu. Or M. le Colonel G ces exorcism q riences extrê il tira des conc applaudissem Nous nous fa uno très jolie que tint M. lo français lors d patriote fit aux nière guerre :

caresses du vent que de furifs et chauds rayons de soleil attiédissent. Et les heures s'en vont rapides.

La journée de dimanche a marqué chez nos lutteurs une étape de plus dans leur marche vers le progrès. Lutteurs, vous avez fait du beau travail. Nos félicitations.

Palmarès :

- Prix couronnés points**
- 1) a Schürch Fritz, Morat, G. 57.50
 - b Ding Charles, Morat, G. 57.50
 - 2) Milani Peter, Morat, G. 56.75
 - 3) Bulliard Louis, Arconciel, B. 56.25
 - 4) a Rysper Paul, Wileroltingen G. 56.—
 - b Lauper Werner, Morat, B. 56.—
 - c Hess Louis, Fribourg, G. 56.—
 - d Jneichen Fritz, Bulle, G. 56.—
 - 5) a Scheidegger A. Corjolens, B. 55.75
 - b Nicolet Charles, Broc, G. 55.75

- Prix simples points**
- 6) Ody Jules, Broc, G. 55.50
 - 7) Henzmann Pierre, Bulle, G. 55.25
 - 8) a Voléry P. Fribourg, G. 55.—
 - b Sciboz Irénée, Treyvaux, B. 55.—
 - c Sciboz Florian, Treyvaux, B. 55.—
 - 9) a Nicolet Robert, Broc, G. 54.75
 - b Caille Joseph, Bulle, G. 54.75
 - c Ledermann Alex., Morat, G. 54.75
 - 10) a Fasnacht Paul, Montilier, G. 54.50
 - b Colliard G., Chât.-s-Denis, G. 54.50
 - 11) a von Gunten W., Bulle, B. 54.25
 - b Monnard P., Chât.-s-Denis, G. 54.25
 - 12) a Nicolet Frumence, Broc, G. 54.—
 - b Blotzig Simon, Praroman, B. 54.—
 - 13) Python Hil., Arconciel, B. 53.75
 - 14) a Ruffieux Jules, Broc, G. 53.50
 - b Blanc Victor, Chât.-s-Denis, G. 53.50
 - c Kastella Alph., Epagny, G. 53.50
 - d Kasteler Joseph, Marly, B. 53.50
 - e Schroeter J., Chât.-s-Denis, G. 53.50
 - 15) a Panchaud R., Romont, G. 53.25
 - b Sciboz André, Treyvaux, B. 53.25
 - c Genoud H., Chât.-s-Denis, G. 53.25
 - d Loffel Ernest, Montilier, G. 53.25
 - 16) Python Albert, Arconciel, B. 52.75
 - 17) a George Louis, Romont, G. 52.50
 - b Oberson Aug., Broc, G. 52.50
 - c Nicolet Raymond, Broc, G. 52.50
 - 18) a Aebischer Albin, Broc, G. 52.—
 - b Descloux Ch., Botterens, B. 52.—

Les lutteurs suivants ont également obtenu des prix :

- Buchs Auguste, La Tour, G. 35.25
- a Schneider Emile, Fribourg, G. 34.75
- b Rey Camille, Massonnens, B. 34.75
- c Wicht Auguste, Broc, G. 34.75
- d Barras Gustave, Broc, G. 34.75
- e Eceur Hans, Broc B. 34.75
- a Hottinger Walter, Romont, G. 34.50
- b Chillier Paul, Chât.-s-Denis, G. 34.50
- c Gurzeler Ernest, Chiètres, G. 34.50
- a Siffert J., Marly, B. 34.—
- b Vogel Otto, Gurbru, B. 34.—
- c Chillier X., Chât.-s-Denis, G. 34.—
- d Rey Ferdinand, Massonnens, B. 34.—
- a Barras Clément, Romont, G. 33.75
- a Walz Fritz, Broc, B. 33.50
- b Binggeli Ernest, Chiètres, 33.50
- c Desenves Marius, Broc 33.50
- a Jeorg Louis, Bulle, G. 33.—
- b Mayor Henri, Chât.-s-Denis, G. 33.—
- a Gaillard Marcel, Epagny, B. 32.50
- b Sudan Irénée, Broc G. 32.50
- a Lehmann Ed., Epagny, B. 31.75

Les lettres G. et B., mises à côté du nom, signifient Gymnastes ou Bergers. Il est donc facile à chacun de se rendre compte de la part qui revient à telle ou telle des parties adverses. C'est là, d'ailleurs, le point vif de la lutte.

Les officiers fribourgeois à Bulle.

Dimanche dernier s'est tenu à Bulle l'assemblée générale annuelle de la Société fribourgeoise des officiers. Peu fréquentée en raison du mauvais temps, elle compta une trentaine de participants. Fort bien organisée par M. le capitaine Peyraud, président de la section gruyérienne, elle fut dirigée par M. le major Bays, président cantonal, et honorée de la présence de M. le lieutenant colonel Von der Weid, directeur militaire, qui s'y intéressa vivement. Tout se passa selon le programme publié récemment; l'horaire fut rigoureusement tenu. A midi, un banquet très bien préparé par les soins de M. Gaillard réunit tous les participants dans la salle à manger de l'Hôtel des Alpes. D'aimables et patriotiques paroles y furent prononcées par M. le capitaine Peyraud, M. le major Bays et M. le lieutenant-colonel Weissenbach.

De 14 h 1/2 à 17 h., M. le colonel Guisan, commandant de la 5^{me} brigade d'infanterie, un vieil ami de Bulle, intéressa au plus haut point nos officiers en retraçant devant eux les manœuvres qu'exécutèrent en septembre dernier les 5^{me} et 6^{me} divisions, manœuvres auxquelles participa le distingué conférencier en qualité de chef arbitre du parti bleu. Orateur consommé, excellent officier, M. le Colonel Guisan commenta de mains de maître ces exercices qui lui permirent de faire des expériences extrêmement nombreuses et utiles et dont il tira des conclusions judicieuses. De frénétiques applaudissements soulignèrent ce magistral exposé. Nous nous faisons un plaisir de reproduire ici une très jolie anecdote, fruit d'une conversation que tint M. le colonel Guisan avec un officier français lors d'un voyage d'étude que notre compatriote fit aux armées étrangères durant la dernière guerre :

— Faites-vous encore de petits Guillaume Tell dans votre pays, lui dit le général ?
— Certainement, le tir est notre sport national et nous y venons un soin continué.
— Continuez, lui répondit le stratège; si vous saviez quelle force représente un bon tireur à proximité de l'ennemi, vous vous féliciteriez des efforts que vous faites pour en obtenir.

Cette fructueuse assemblée s'est terminée par une courte réunion familiale des plus réussies, le mauvais temps n'ayant pas permis de faire la course prévue dans la vallée de Charmey. Elle n'a pas peu contribué à resserrer les liens qui unissent le corps des Officiers fribourgeois.

A Gruyères. — Le printemps ramène une efflorescence de fêtes religieuses ou profanes. Il semble que l'homme, jaloux du renouveau qui s'accomplit dans la nature, profite des premiers beaux jours pour produire les œuvres que la longue claustration hivernale lui a permis d'amasser. Les Céciliennes ont leurs harmonieuses réunions, les sociétés artistiques ou patriotiques font bénir leurs étendards, les gymnastes exhibent des muscles soigneusement assouplis.

Ainsi, pendant qu'Echarliens fêtait le baptême des bannières de ses deux jeunes sociétés et que Broc recevait les lutteurs fribourgeois, Gruyères était en joie pour la première communion de nombreux petits enfants. Prêchée par le R. P. Marc qui y mit tout son zèle, elle fut suivie avec ferveur par cette foule tumultueuse. La solennité de dimanche a dignement clôturé ces saints exercices. On y a goûté une belle messe de dom Perosi, pour deux voix d'hommes avec accompagnement d'orgue et des chants de circonstance pieusement exécutés par le chœur mixte. La cérémonie du soir, qui s'est déroulée selon l'ordre traditionnel, a laissé dans les cœurs le réconfort que donnent ces émouvantes manifestations d'une foi candide et enthousiaste.

Concert à La Tour. — La Société de musique de La Tour-de-Trême donnera jeudi soir, jour de l'Ascension, un concert public et gratuit devant l'Hôtel de Ville. Elle exécutera entre autres le morceau choisi pour la Fête cantonale des Musiques à Fribourg, dimanche prochain.

A Neirivue. — On annonce la réorganisation et la rentrée en activité de la filature de Neirivue. Souhaitons développement et plein succès à cette industrie qui utilise la main-d'œuvre et la matière première du pays.

Football. — Jeudi 13 mai, jour de l'Ascension, sera un grand jour dans les annales sportives du Football-Club Bulle. Nos footballers seront aux prises, à Villeneuve, avec l'excellent premier team du F.-C. Bez, pour le match quart de finale du Championnat suisse série C, région romande.

Cette année, les quarts de finale revêtent un intérêt tout particulier, car, par suite de l'augmentation du nombre d'équipes en série B, prévue pour la prochaine saison, les vainqueurs de ces rencontres montent automatiquement en série B, sans devoir gagner jusqu'au bout le championnat. L'enjeu en vaut donc la peine, aussi le match de jeudi sera-t-il chaudement disputé, et les adversaires devront-ils s'employer à fond. Qui gagnera? Tout pronostic serait bien hasardeux, car les chances paraissent assez égales.

Bez est plus rapide, surtout dans l'attaque, et sa technique est peut-être supérieure, on sent dans l'équipe l'influence du joueur de classe qu'est Bucher, l'athlète olympique bien connu.

Bulle, par contre, semble plus résistant dans l'ensemble, plus endurant et, à l'encontre de son rival, sa "défense" est plus sûre.

Il va sans dire que nos footballers, devant se mesurer avec un adversaire de taille, partiront avec la ferme volonté d'avoir un match à gagner et non déjà gagné, car n'avons-nous pas vu bien souvent qu'une trop grande confiance en soi avait été fatale à une équipe.

Les sociétés locales, Musique, Chant, Gymnastique, Tir, etc., portent déjà bien haut les couleurs bulloises en divisions supérieures dans leurs associations respectives.

A nos footballers de se montrer maintenant et de prouver qu'à Bulle, seul club de la Gruyère, (du canton de la Gruyère, comme dit l'ami Fritz), si l'on est pas "mûr" pour faire partie d'une petite équipe cantonale série B, selon l'opinion du correspondant de Fribourg au Sport Suisse, l'on est au moins capable de faire bonne figure en série B suisse.

Footballers bullois, la population de notre chère petite ville sera jeudi avec vous, si ce n'est sur le terrain à Villeneuve, au moins en pensée et tous ses vœux de succès vous accompagneront. Montrez-vous à la hauteur de votre tâche, de l'honneur qui vous est échu, ayez confiance et n'oubliez pas que « quand on veut on peut ».

Le F.-C. Bulle nous communique ce qui suit au sujet du match ci-dessus :

L'équipe suivante défendra les couleurs bulloises : Sottas A., Michel A., Torehe C.; Perrin R., Monferlin P., Schmidt M.; Luthy Ch., Pasquier A., Gobet L., Stalder H., Casati J.-B.
Remplaçants : Blanc P., Contini G., et Mooser C.
Départ de l'équipe, 8 h. 32, gare C. E. G.
Match à 13 h. 1/2, à Villeneuve.

Le résultat du match sera connu au local du club, Café du Tonnelier, dès 16 heures.

Les personnes qui voudraient accompagner l'équipe seront les bienvenues; pour tous renseignements elles peuvent s'adresser à M. Scherer, Chaussures Modernes.

ETAT CIVIL DE BULLE
Naissances.

1926. Avril 25. — Genilloud Roger-Philippo, fils de René, employé postal, originaire de Bulle, et de Julie, née Saudan.

23. — Demiorre Renée-Marie-Olga, fille de André, receveur d'Etat, de Mézières et Montot (Glâne), et de Olga, née Torti.

Mai 2. — Camenzind Marie-Jeanne-Lucienne, fille de Béat, serrurier, de Gersau (Schwytz), et de Alice, née Pochon.

2. — Savary Jeanne-Marie-Pauline, fille de Louis, mécanicien, de Châtel-/Motsalvens, et de Louise, née Oberson.

Mariage.

Mai 1. — Genoud Alfred, confiseur, de Châtel-St-Denis, à Bulle, et Horner Marie, de Praroman et Alterswyl, à Broc.

SOCIÉTÉS LOCALES

Société des Artilleurs de la Gruyère. — Les membres incorporés dans l'artillerie seulement, qui désirent prendre part aux concours organisés à Berne du 29 au 31 mai, sont priés de s'inscrire auprès du Président, M. Max Cuennet, à Bulle, avant le 14 mai.
Sujet : Tir au fusil, au revolver, à bâte et harnacher, équitation, etc.

Nouvelles des Cantons.

ARGOVIE. — Tué par des chevaux emballés. — A Kuttingen près d'Aarau, les chevaux de M. Christian Schaller, 53 ans, s'étant emballés, l'attelage heurta le coin d'une maison et le conducteur, projeté entre les chevaux et le timon, fut entraîné dans cette position sur une centaine de mètres. Quand on le releva, on constata qu'il avait une fracture du crâne et portait de nombreuses autres blessures. Il fut transporté à l'hôpital cantonal où il succomba dans la journée. Il était marié et père de douze enfants dont plusieurs encore en bas âge.

VAUD. — La triste mort d'un jeune soldat. — Le jeune René Borel, 22 ans, qui faisait son école de recrues dans les cyclistes, en Suisse allemande, arrivait samedi à Yverdon, par le direct de 11 heures, pour passer le grand congé auprès des siens. En arrivant, il tomba dans l'escalier de la maison, frappé, nous dit-on, d'une attaque. Tous les soins prodigués au malheureux jeune homme restèrent vains. La mort avait fait son œuvre foudroyante.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S.A. FRIBOURG
Magasin de cercueils et couronnes.
Louis PASQUIER, représ. pr. BULLE
Automobiles funéraires. P. 20.057 F.

Pour tout ce qui concerne le
Vêtement mode, Sport, Ecclésiastique
- S. MARMY -
Grand'ruce. - BULLE - Grand'ruce.
vous donnera certainement satisfaction
à prix modérés.
Coupe irréprochable - Transformations - Réparations.

Vente de machines neuves
Faucheuses, Faneuses, Rato-fane
de 1^{re} marque avec garantie.
Quelques FAUCHEUSES d'occasion en très bon état.
Pièces de rechange. Revision.
— Baisse de prix —
Forge DUNAND, Bulle.

Le D^r A. COLLAUD
Médecin spécialiste pour maladies internes
(Cœur, poumons, estomac, reins, maladies nerveuses).
Ancien chef de clinique à la Clinique médicale de l'Université de Berne (Dir. Prof. Sahli).
Ancien auditeur à l'Hôpital Cochin et à l'Hôpital Broca, à Paris.
a ouvert son cabinet de consultations
à BULLE, 190, rue de Vevey, 190
MAISON ANDREY, NOTAIRE.
Consultations de 9 à 12 heures et sur rendez-vous.
Téléphone 170. — o — Téléphone 170.

A LOUER
un appartement
neuf, de 2 chambres et cuisine.
S'adr. à Jules MAGNIN,
La Tour-de-Trême.

A VENDRE
2 brebis
noires, portantes, chez
FAHRNY, VAULRUZ.

EGARÉ
un chien-loup noir
avec collier portant le nom du propriétaire et répondant au nom de Jaek.
Le ramener contre récompense à M. Daniel PETER, Broc-Fabrique.

PHARMACIE D'OFFICE
ASCENSION
Pharmacie RIME

NEUCHÂTEL. — Industrie horlogère. — Le rapport de gestion de la Chambre cantonale neuchâteloise du commerce, de l'industrie et du travail indique qu'il a été exporté en 1925 plus de 19 millions de montres et mouvements finis d'une valeur totale de 272,3 millions de fr., contre 17,4 millions de pièces d'une valeur de 246,8 millions de fr. en 1924.

Les changes du 11 mai.

PARIS :	16.17 1/2 — 16.22 1/2 ;
LONDRES :	25.08 — 25.08 1/2 ;
BERLIN :	123.02 — 123.07 ;
MILAN :	20.63 1/4 — 20.64 1/2 ;
BRUXELLES :	15.90 — 16.— ;
VIENNE :	72.90 — 73.—.

Sans addition aucune
nous employons votre surrogat de café-mélange moka et nous l'aimons tous beaucoup.
Mme F., à B. 65

VIRGO
NAGO Prix en mag. : Virgo 1.40
Sykos café de figues 0.50 OLTEN
AU LIEU DU VINAIGRE
Citrovin
RECOMMANDÉ PAR LES MÉDECINS

Nous allons commencer dans l'« ECHO LITTÉRAIRE », la publication d'un superbe roman.
Les personnes qui prendront un abonnement à „La Gruyère“ jouiront, à cette occasion, d'un prix de faveur.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

A VENDRE
à prix raisonnable, l'ouvrage scientifique
„La femme médecin du Foyer“.
S'adresser à Gilbert Clerc,
Rue du Tir, Bulle.

Appareil 9 x 12 ICA
Valeur fr. 200.—
Occasion fr. 80.—
S'adres. à Publicitas Bulle,
sous P. 7343 B.

Vente juridique.
L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, mercredi 12 mai 1926, dès 10 h. du jour, devant le châteaun de Bulle :
1 erie pour auto de 3 tonnes, 2 eries pour auto de 1 tonne, 1 moteur électrique 3 HP., 1 perceuse pour transmission, une filière, un vélo, 1 magnéto pour moteur à 4 cylindres.
Bulle, le 8 mai 1926.

A VENDRE
un potager
à 4 trous, état de neuf.
S'adresser à PUBLICITAS,
Bulle, sous P. 7339 B.

On demande
un garçon pour la montagne.
S'adresser à Hippolyte SAVARY, Vaulruz.

A vendre
faute d'emploi, quelques
bons chevaux
de 6 et 7 ans, garantis aptes à tout travail.
S'adresser à La 160z-Versin,
Château-d'Oex. Téléph. 02.

A vendre
Un Costume
en beau drap bleu marin
n'ayant jamais été porté. Convient pour uniforme de collège, garçon de 15 ans.
S'adresser à Miles GARIN,
Tailleuses, Rue de Vevey,
BULLE.

Jolies POULETTES
— 1926 —
de 3 mois, à Fr. 3.50
de 4 mois, à Fr. 4.—
Parc Avicole, Sion.

Pour les annonces et réclames, s'adresser à « Publicitas » S. A. suisse de publicité, Bulle, rue de Bouleyres, 84.

FEUILLETON DE „LA GRUYÈRE“
Le Secret de l'Espagnol
PAR HENRI GERMAIN 34

Mais je dois me sacrifier, faire litière de mes sentiments intimes, et repousser volontairement la perspective d'un bonheur possible que j'avais pressenti déjà.

Si, au contraire, je refuse nettement d'épouser cet espagnol, avec le secret espoir de pouvoir devenir un jour la femme d'un autre, je compromets, très gravement peut-être, les intérêts des miens, je réduis même leur situation.

Or, ma mère me pardonnera difficilement cela.

En outre, je deviendrai presque pauvre moi-même.

— Aimez-vous l'argent? demanda simplement Yves Leguen.

— Pour ce qu'il vaut, pas davantage.

— Et le luxe, et les honneurs, et l'orgueil d'être comtesse.

— Je ne désire rien de tout cela.

Je préférerais de beaucoup la simplicité d'une modeste aisance, avec un homme de mon choix, aux satisfactions vaniteuses de la fortune qui laisseraient mon âme vide et peut-être désolée pour toujours.

— Donc votre choix est fait.

Vous n'êtes pas pour Monsieur de La-

gartijo?

— Loin de là. Mais j'hésite, et vous me le pardonnez, outre ce que d'autres jeunes filles pourraient considérer comme un devoir filial et la possibilité d'un bonheur personnel, au prix d'une sorte de révolte.

— Vous dites bien la possibilité, répartit l'officier avec un accent de gravité triste qui surprit la jeune fille.

Hélas! rien n'est certain.

Et plutôt que de vous conseiller, comme vous me le demandiez, ce qui me serait d'ailleurs très difficile en toute équité, après les douces paroles que nous avons échangées tout à l'heure, je vais à mon tour vous exposer franchement ma situation.

Je me nomme Yves Leguen, vous le savez; mais ce nom ne m'appartient qu'en vertu de l'adoption généreuse de Pierre Leguen.

Il me recueillit charitablement jadis, lorsque j'avais cinq ans à peine.

Et c'est à sa bonté, à son affection, à son dévouement de tous les jours, à ses généreux sacrifices, que je dois d'être ce que je suis aujourd'hui.

En réalité, j'ignore complètement mon origine, je n'ai pas d'état-civil véritable, point de famille, encore moins de fortune.

Je suis un enfant trouvé!

— Je connaissais une partie de ces détails, reprit doucement Marthe Dorval, sans paraître surprise.

Ne vous nommait-on pas, dans votre jeunesse, l'enfant du Phare?

— En effet.

Mais toutes les particularités désastreuses que je viens d'énumérer ne vous ont-elles pas donné à réfléchir?

Ne vous ont-elles pas fait supposer qu'elles pourraient constituer, entre vous et moi, des obstacles à peu près insurmontables?

— Si, j'ai pensé à cela.

Mais, forte de mon sentiment, assurée maintenant des vôtres, je crois pouvoir vaincre ces obstacles.

— Je ne partage malheureusement pas votre confiance.

— Vous avez tort, il faut oser ce que l'on veut, répliqua la jeune fille d'un ton résolu.

Surtout lorsqu'il s'agit de soi-même, de son existence tout entière; lorsque les aspirations, les désirs n'ont rien de déloyal ou de malhonnête!

— Je vous admire!

Votre énergie me pénètre, ranime la mienne.

J'oserai lutter, si je suis sûr d'être secondé par vous.

— Complex-y.

Les propos que nous venons d'échanger équivalent pour moi à des engagements solennels.

Qu'importent les difficultés, les tristesses de la lutte, si la victoire est au bout, si le bonheur rêvé doit être un jour le prix inestimable des meurtrissures et des peines.

Allez, je n'ai plus besoin d'autres conseils pour refuser d'épouser Monsieur de

Lagartijo.

Je compte sur votre loyauté, sur votre courage pour respecter nos engagements tacites, quoi qu'il arrive.

— Comptez aussi sur mon amour! répartit vivement l'officier, la voix tremblante d'une émotion délicieuse.

Oui, quoi qu'il arrive, ma chère Marthe, je serai fidèle à ces engagements.

Je ne veux pas avoir d'autre femme que vous.

Et maintenant que nos âmes se sont données l'une à l'autre, maintenant que nous avons prononcé des mots ineffaçables, permettez-moi de les sceller par un baiser de fiançailles, un seul?

Tout en parlant, Yves Leguen s'était levé.

Très doucement, il prit les mains de Marthe Dorval, l'attirant vers lui, sans qu'elle résistât.

Et, comme leurs visages se touchaient presque, il osa déposer sur le front pur de la jeune fille un long baiser fervent, tandis que leurs mains s'unissaient dans une étreinte prolongée.

Dans leurs yeux attendris passa la flamme du pur amour; lumière de l'âme.

— Mon ami, il faut que je parte, dit enfin Marthe, en se dégageant, toute frissonnante de cette communion.

— Oui, oui, partez, chère et tendre amie, partez.

Et à bientôt, à toujours, n'est-ce pas?...
(A suivre.)

V^{me} FÊTE CANTONALE
des MUSIQUES FRIBOURGEOISES
16 Mai 1926 -- FRIBOURG -- 16 Mai 1926

Grands Concerts
au THÉÂTRE LIVIO et au VIEUX THÉÂTRE

GRAND CORTÈGE
Morceaux d'ensemble sur la Place de Notre-Dame
32 Corps de Musique. — 1200 exécutants.

Chocolat
CRÉMANT
Caillet

Son aspect modeste
ajoute à sa valeur.



pour la soie
Lux

A vendre
50 paquets de bardeaux
1^{er} choix.
S'adres. à **Publicitas Bulle**,
sous P. 7392 B.

A vendre
3-4 jeunes vaches de montagne
prêtes ou reportantes, ainsi qu'un
taurillon n'ayant pas eu la
maladie.
S'adresser à **Calybite Me-**
noud, Sommentier.

Jeune homme, restant seul
et désirant s'absenter jusqu'au 1^{er}
septembre,
OFFRE SON LOGEMENT
à mi-prix, à la campagne, avec un
peu de terre suivant désir. S'adr.
sous P. 7340 B. à **Publicitas**,
BULLE.

A VENDRE
une jeune vache
pie jaune, bonne laitière, chez
Alfred SEYDOUX,
Villars Jordon, Pringy.

La crème
RAS
pour chaussures contenant
de la graisse pure.

A REMETTRE
à Genève pour cause de départ,
bonne
Epicierie-laiterie
bien située près de la gare.
S'adres. à **Publicitas, Bulle**,
sous P. 7324 B.

Pour cause de départ:
A VENDRE
un canapé, 4 chaises rembourrées,
1 fauteuil, 2 lits à deux places en
parfait état, un gramophone, avec
une vingtaine de disques et diffé-
rents autres objets mobiliers.
S'adresser à **Photo Gruyè-**
ria, rue du Moléson, Bulle.
FELIX Frères.

A. & G. BARRAS
ARTICLES de FROMAGERIE

Caillettes
de
veaux
1^{er} choix.

Toiles
et
Formes à fromages.
Liens de vaches.

— Prix modérés —

AGENCE AGRICOLE, BULLE



L'Elchina
en calmant et fortifiant
le système nerveux,
améliore de façon naturelle le sommeil, rajeunit et con-
serve la puissance du travail.
Flacon 3.75; double flacon (très avantageux): 6.25.
— En vente dans les pharmacies. —

pour les lavages délicats
Lux

On demande à louer pour le bas
UNE VACHE
n'ayant pas eu la maladie. Bons
soins assurés
S'adr. aux **Frères Dafflon**,
le Pont, EPAGNY.

A VENDRE
un joli taureau
pie noir, d'une année et demie,
bon pour la montagne.
S'adres. à **Publicitas, Bulle.**

A LOUER
au centre du village, à La Tour-
de Tréme,
APPARTEMENTS
de 2 et 3 chambres avec cuisine,
eau, lumière électrique.
S'adres. à **Publicitas, Bulle**,
sous P. 1037 B. 1272

Faites vous-même votre mélange!
de cette façon, vous saurez ce que vous buvez. 1/3 de café de
malt Kathreiner-Kneipp, 1/3 de café d'importation donnent
un café exquis, faible en caféine, café qui convient à tout le
monde et qui vous fait faire des économies. Faites-en l'essai
Faites vous-même votre mélange.

VINS BLANCS et ROUGES
de toutes provenances
POUR LES FANAGES
Transportés à domicile.
J. MORENO, vins, BULLE

unique, jamais ouvert!
Lux

La Bicyclette „PEUGEOT“
utilisée par la plupart des cyclistes, est celle que
chacun désire posséder.

Seul représentant à Bulle
depuis 30 ans
Jos. Gremaud & Fils
mécaniciens.

Choix magnifique
pour hommes et dames.
Prix très avantageux.

Abonnez-vous à „LA GRUYÈRE“



AUTOMOBILES
MOTOCYCLETTES
MACHINES A COUDRE

ABONNÉS
Suisse
Etranger
pay
Prix du
On s'
bur
moyenna
Pe
Angle
poursuit
On peut p
tera mal
paraissen
les volon
aux bure
Quelqu
Glasgow
de blessé
de bonne
en provi
l'aide fin
renvoyé
tant. La
de franc
Le go
forte mil
sion, mai
est en é
empêcher
soit l'ent
nouvelles
Quelqu
dits dan
Par mest
transport
mions et
ment son
On a pro
port de
l'arrêt d
d'autom
liciers, o
483 le n
jours, on
On estim
est main
Cepen
breux ca
nant le
toute sa
Fran
repris de
pagnoles
Mais Ab
ont laiss
— A
« crise
jour des
Les mes
suffisent
caisse de
les beau
meure le
tagne.
LA C
Erre
Si l'E
dans su
erreurs
aussi au
au Maro
Lorsq
entre les
gouverne
rience d
luttés co
vait qu'
d'ajour
ples à so
de leur
natisme
espagnol
point sur
permetta
grande
tions bie
bellique
servaien